

## **Lettre ouverte pour la conservation du pernambouc et de la culture musicale.**

Lors de la prochaine Conférence des Parties de la CITES<sup>1</sup> qui se déroulera à Panama du 14 au 25 novembre prochain (Cop 19), un vote devra statuer sur la proposition du Brésil d'interdire le commerce du bois de pernambouc et, par conséquent, des archets. Ce vote est déterminant pour le monde de la musique classique, car il concerne tous les instrumentistes à cordes frottées. La proposition formulée par le Brésil pourrait restreindre drastiquement les déplacements et tous les échanges commerciaux en rapport avec les archets de violon, alto, violoncelle ou contrebasse. L'adoption de cette proposition entraînerait également à moyen terme la disparition d'un métier séculaire, archetier, en lui retirant toute possibilité d'approvisionnement en bois de pernambouc (*Paubrasilia Echinata*).

Nous sommes bien conscients des enjeux environnementaux majeurs auxquels notre société doit faire face. Nous avons également la conviction que la culture au sens large doit rester un sujet essentiel.

N'entrons pas la diffusion de la culture en général et de la musique en particulier sous de faux prétextes. Ne faisons pas du monde musical un bouc émissaire de la déforestation.

Les volumes de bois, européens et exotiques, utilisés par la facture instrumentale dans sa globalité sont particulièrement modestes en comparaison des volumes employés par l'industrie du papier, du bâtiment ou du meuble à travers le monde. De plus, le secteur est très vigilant sur ces questions depuis plusieurs décennies.

Par exemple, les luthiers, les archetiers et les musiciens ont financé divers programmes de conservation et de replantation de pernambouc et d'ébène employés pour la fabrication des archets<sup>2</sup>.

Nous, musiciens à cordes, jouons des archets en pernambouc, car c'est le matériau qui conjugue toutes les qualités requises pour l'expression de notre art. Bien sûr, il existe des archets réalisés avec d'autres essences de bois ou d'autres matières comme la fibre de carbone. Ces alternatives peuvent présenter un certain intérêt dans des circonstances de jeu ou pour l'interprétation de certaines œuvres. Toutefois, au regard de notre culture musicale et de notre sensibilité d'interprètes, les archets en pernambouc dans leur très large diversité sont ceux qui nous permettent de transmettre nos intentions de la meilleure façon. Il s'agit là d'une question profonde de culture, de patrimoine.

Nous ne sommes pas pour autant figés sur des considérations passéistes. Nous tous, collaborons avec nos archetiers, afin de toujours tirer le meilleur de notre matériel. Nos archets sont des objets, comme les violons, qui ont une durée de vie très longue ; à l'opposé des objets de consommation courante à la vie parfois très brève.

L'archet fait partie intégrante du trio formé avec le musicien et l'instrument à proprement parler. Il est irremplaçable, car très personnel. Malgré son apparente simplicité, l'archet est l'outil qui nous permet de pleinement nous exprimer ; nous ne pouvons pas en changer sans que cela exerce une influence sur notre jeu. L'archet est tout sauf un accessoire interchangeable, il est la continuité de notre bras.

<sup>1</sup> CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

<sup>2</sup> IPCI : International Pernambuco Conservation Initiative.

La perspective de devoir remplir des formalités administratives de plus en plus intrusives et restrictives est perçue comme une entrave à nos professions. Il est très vraisemblable que nous ne prendrons pas le risque de voyager systématiquement avec nos archets en pernambouc si nous devons subir des contrôles aux conséquences parfois fâcheuses lors de nos déplacements. Si les musiciens circulent autant de pays à pays, de continents à continents, c'est pour l'enrichissement culturel de tous les peuples à travers le monde.

En quoi le fait de restreindre la libre circulation des archets permettrait-il de faciliter la conservation du Paubrasilia, alors même que le Brésil reconnaît lui-même que cela n'aurait sûrement pas de conséquence sur la préservation de l'espèce ?

Par ailleurs, entraver la fabrication de nouveaux archets en interdisant définitivement aux archetiers de renouveler leurs stocks (déjà figés depuis 2007) nous condamnerait à ne plus accompagner la création artistique. Au cours des derniers siècles, l'archèterie a évolué en parallèle avec le répertoire écrit pour les instruments à cordes frottées. Empêcher la création de nouveaux archets influera sur la création et l'interprétation de nouvelles œuvres. La qualité et la diversité des archets produits par les artisans actifs aujourd'hui n'ont jamais été d'un aussi haut niveau depuis l'apparition de la profession au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Nous, musiciens, n'avons jamais eu autant de possibilités de nous équiper avec des archets de très bonne facture répondant exactement à nos besoins, quels que soient les répertoires que nous interprétons. Nous devons pouvoir faire entretenir nos instruments neufs ou patrimoniaux et pour cela nous devons pouvoir compter sur l'accompagnement d'archetiers formés et compétents, ayant les moyens de maîtriser pleinement leur métier ; cela passe par la création et la possibilité de fabriquer de nouveaux archets.

Nous appelons aujourd'hui tous les ministères en charge de la culture, de l'environnement, de l'artisanat, des relations internationales à travailler de concert avec la CITES et les différents partenaires engagés sur ce dossier afin de trouver la meilleure solution pour permettre à la fois la conservation et l'utilisation du pernambouc sans entraver l'expression de notre art ainsi que pour la préservation et la continuité de la création d'un patrimoine culturel immatériel indispensable à la bonne marche du monde.

## COMPOSITEURS

Pascal Dusapin  
Kaija Saariaho

## CHEFS D'ORCHESTRES / DIRECTEURS MUSICAUX / ORCHESTRE

Alain Altinoglu (HR-Sinfonieorchester Frankfurt, Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles)  
Alexandre Bloch (Orchestre National de Lille)  
Sascha Goetzel (National des Pays de la Loire)  
Jaime Laredo (Vermont Symphony Orchestra)  
Susanna Mälkki (Helsinki Philharmonic Orchestra)  
Vahan Mardirossian (Orchestre Royal de Chambre de Wallonie)  
Sir Simon Rattle (London Symphony Orchestra)  
Hartmut Rohde  
Pascal Rophé  
François Xavier Roth (Les siècles, Generalmusikdirektor der Stadt Köln, Principal Guest  
Conductor of the London Symphony Orchestra)  
Jukka-Pekka Saraste  
L'Orchestre de l'Opéra National de Paris

## PIANISTES

Martha Argerich  
Ievgeny Kissin

## SOLISTES / PROFESSEURS

Violonistes :

Christian Altenburger  
Hugues Borsarello  
Renaud Capuçon  
Julien Chauvin  
Marina Chiche  
Roland Daugareil  
Nicolas Dautricourt  
Stéphanie Marie Degand  
Isabelle Faust  
Pierre Fouchenneret  
Boris Garlitsky  
David Grimal  
Leonidas Kavakos  
Théotime Langlois de Swarte.  
Jaime Laredo  
Geneviève Laurenceau  
Thomas Lefort  
Svetlana Makarova  
Tedi Papavrami  
Jean-Marc Phillips-Varjabédian

Dominique Pifarély  
Marianne Piketty  
Jean-Luc Ponty  
Valeriy Sokolov  
Sébastien Surel  
Nikolai Szeps-Znaider  
Svetlin Roussev  
Fanny Robillard  
Tatiana Samouil  
Aki Saulière  
Jean-Pierre Wallez

Altistes :

Lise Berthaud  
Gérard Caussé  
Adrien La Marca  
Hartmut Rohde  
Gregor Sigl  
Jean Sulem  
Antoine Tamestit

Violoncellistes :

Emmanuelle Bertrand  
Gauthier Capuçon  
Raphaël Chrétien  
Natalie Clein  
Marc Coppey  
Vincent Courtois  
Éric-Maria Couturier  
Henri Demarquette  
Alexis Deschames  
Xavier Gagnepain  
Ophélie Gaillard  
Anne Gastinel  
Alban Gerhardt  
Yeonsun Christina Joo  
Victor Julien-Laferrrière  
Anssi Karttunen  
Christian-Pierre La Marca  
Frédéric Lodéon  
Yo-Yo Ma  
Alain Meunier  
Ivan Monighetti  
Edgar Moreau  
Philippe Muller  
Claudio Pasceri  
Bruno Philippe  
Xavier Phillips

Roland Pidoux  
Raphaël Pidoux  
Li-Wei Qin  
Jean-Guihen Queyras  
Sharon Robinson  
Troels Svane  
Sonia Wieder-Atherton  
Dominique de Williencourt

#### INSTITUTIONS, PERSONNALITÉS

François Xavier Anscutter (Talents et violon'celles)  
Jean-Yves Clément (Président de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie)  
Bruno Monsaingeon (Mécène, auteur, producteur-réalisateur)

#### QUATUORS, MUSIQUE DE CHAMBRE, AUTRE FORMATION

Quatuor Agate  
Quatuor Akilone  
Quatuor Arod  
Quatuor Bela  
Quatuor Belcea  
Quatuor Danel  
Quatuor Debussy  
Quatuor Diotima  
Quatuor Ébène  
Quatuor Elmire  
Quatuor Girard  
Quatuor Hanson  
Quatuor Hagen  
Quatuor Hermès  
Quatuor Modigliani  
Quatuor Mona  
Quatuor Tana  
Quatuor Van Kuijk  
Quatuor Zaide

Trio Helios  
Trio Karenine  
Trio Sōra  
Trio Talweg  
Trio Wanderer

Sirba Octet

#### SOLISTES D'ORCHESTRES

Misako Akama (concertmeister, Orchestre National de Belgique)  
Matthieu Arama (supersoliste, Opéra de Bordeaux)  
Lorenzo Borrani, (violon supersoliste, Orchestre de chambre d'Europe)

François-Marie Drieux (violon solo, Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine, Les siècles)

Julien Eberhart (violon supersoliste, Opéra Royal de Wallonie Liège)

Luc Héry (premier violon solo, Orchestre National de France)

Alexander Hohenthal, (violon solo, Orchestre du Mozarteum Salzburg)

Olivia Hughes (violon solo, Orchestre de Chambre de Paris)

Charlotte Juillard (violon solo, Orchestre philharmonique de Strasbourg)

Éric Lacrouts (premier violon solo, Opéra de Paris)

Petteri Iivonen (premier violon solo, Opéra de Paris)

Tomo Keller (leader, Academy of S<sup>t</sup> Martin in the Fields)

Da-Min Kim (violon super soliste, Opéra de Marseille)

Satenik Khouroian (Konzertmeisterin, Orchestre Symphonique de la Monnaie, Bruxelles)

Alessandro Moccia (violon solo de l'Orchestre des Champs Elysées)

Christophe Mourguiart (violon solo, Antwerp Symphony Orchestra)

Sarah Nemtanu (premier violon solo, Orchestre National de France)

Ji Yoon Park (Violon solo, Orchestre Philharmonique de Radio France)

Eric Robberecht (Violon solo, Orchestre Symphonique de la Monnaie, Bruxelles)

Constantin Serban (Violon solo, Orchestre National des Pays de la Loire)

Femke Sonnen (Violon solo, Orchestre Symphonique de la Monnaie, Bruxelles)

Julien Szulman (Violon solo, Orchestre National des Pays de la Loire)

Noémie Tiercet (Violon solo, Orchestre Symphonique de la Monnaie, Bruxelles)

Nicolas Bone (alto solo, orchestre National de France)

Yves Cortvrint, (alto solo, Orchestre Symphonique de la Monnaie, Bruxelles)

David Gaillard (alto solo, Orchestre de Paris)

Pascal Siffert (Alto solo, Orchestre de Chambre d'Europe)

Diederick Suys (Alto solo, à l'Opéra de Paris)

Allan Swieton (alto solo, orchestre National de France)

Georgi Anichenko (violoncelle solo, Orchestre Symphonique de la Monnaie, Bruxelles)

Raphaël Bell (violoncelle solo, Antwerp Symphony Orchestra)

Blaise Déjardin (violoncelle solo, Boston Symphony Orchestra)

David Delacroix (violoncelle solo, Sinfonieorchester Basel)

Cyrille Lacrouts (premier violoncelle solo, Opéra de Paris)

Éric Levionnois (premier violoncelle solo, Orchestre Philharmonique de Radio France)

Raphaël Perraud (violoncelle solo, Orchestre National de France)

Eric Picard (violoncelle solo, Orchestre de Paris)

Nadine Pierre (premier violoncelle solo, Orchestre Philharmonique de Radio France)

Aurélien Sabouret (premier violoncelle solo, Opéra de Paris)

Tatjana Uhde (Violoncelle solo, Opéra de Paris, Vorspielerin und Orchestervorstand Festspielorchester Bayreuth)

Sébastien Walnier (violoncelle solo, Orchestre Symphonique de la Monnaie, Bruxelles)

Thierry Barbé (contrebasse solo, Opéra de Paris)